



APPEL A CANDIDATURES INTERNE - EXTERNE

La Chambre d'agriculture et de la pêche (CAP-NC) est susceptible de recruter en **CDI** à temps plein, et dans les plus brefs délais :

UN ANIMATEUR FILIERE PÊCHE (H/F)

Sous la responsabilité du Directeur de la CAP-NC, la personne retenue sera chargée, en collaboration avec les autres pôles de la CAP-NC et les partenaires du secteur (dont organisations des pêches professionnelles) :

- D'animer le Comité de pilotage (Copil) « Pêche » regroupant l'ensemble des acteurs de la pêche (CAP-NC, CPPNC, fédérations, associations, provinces, gouvernement...) et de mettre en œuvre les actions du plan d'action validées par ce Copil ;
- D'animer et suivre tous les projets relatifs à la pêche professionnelle (assises de la pêche, projet PROTEGE, réforme du registre de la pêche, statut des pêcheurs, statut des marins...), en collaboration avec les associations et les partenaires ;
- De faciliter les synergies sur des projets en lien avec la pêche ;
- D'informer et accompagner les pêcheurs sur les aspects administratif et économique ;
- D'être force de propositions pour développer la filière pêche ;
- De représenter la CAP-NC lors des réunions en lien avec la pêche ;
- De participer à la construction du budget du pôle Pêche ;
- D'assurer un reporting régulier au responsable du pôle Pêche, notamment par des indicateurs d'activité.

Localisation : Province Sud, NOUMEA avec des déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire.

Profil souhaité :

Formation minimum Bac+3 en halieutique, aquaculture ou agriculture ;
Bonnes connaissances du monde de la pêche calédonienne, de son environnement technique et institutionnel ; une expérience dans ce domaine serait particulièrement appréciée ;
Compétences d'animation multi-acteurs (professionnels, institutionnels) ;
Compétences en gestion de projet ;
Bon contact relationnel et bonne communication hiérarchique ;
Bonnes capacités rédactionnelles, maîtrise des outils informatiques (traitement de bases de données, statistiques ...) et outils de communication ;
Autonomie et esprit d'initiative ;
Disponibilité et mobilité ; permis B exigé.

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent adresser au plus tard le **vendredi 1er avril 2022 à 15h00**, par courrier au siège de la Chambre d'agriculture et de la Pêche – BP 111 – 98845 Nouméa cedex – ou par mail à rh@canc.nc leur dossier complet comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Président de la Chambre d'agriculture et de la Pêche
- Un CV actualisé indiquant la date d'arrivée sur le Territoire si non Citoyen(ne) calédonien(ne) ;
- Les copies des diplômes ;

Tout dossier incomplet sera irrecevable.

Les personnes retenues sur dossier seront reçues pour un entretien devant le comité de recrutement.

La Chambre d'agriculture et de la Pêche se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle à cette offre d'emploi.

Le Président, Gérard PASCO

